

Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
adelin.par@tele2allin.be
Bureau de dépôt : ARLON 1
Agréation **P501175**



Belgique - Belgique
P.P.
6700 ARLON 1
11/616

Dans ce numéro :

A PI A L'COPEPTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°201-mars 2009
Visitez notre site <http://www.arelclub.be>*



<u>Les anniversaires</u>	<u>Les marches du mois</u>
GIORDANENGO Evelyne 06	D 01 07h HAMIPRE B 6-12-20
MARTINS Jérémy 06	D 01 08h ETTTELBRUCK L 6-12
HUGO Georges 07	S 07 07h IZEL B 6-12-22-42
SAMAIN Serge 08	D 08 07h IZEL B 6-12-22
LAMBERT Claire 09	D 08 07h MERTERT L 6-11
NASELLO John 11	D 15 08h MEIX DT VIRTON B 6-12-24
NERENHAUSEN Marie-José 14	D 15 07h BROUCH L 5-10
ANDRE François 15	S 21 08h AWENNE B 5-10-15
FELLER Marcel 16	D 22 07h KEISPELT L 5-12
ROBINET Josette 16	D 22 07h DIFFERT B 6-11-15-20
PIERSON Francine 19	D 29 07h LUXEMBOURG L 6-12-20
COULON Marie-Rose 23	
PHILIPPE Marie-Chantal 26	
HAMES Marie-Jeanne 28	
DE BRESSING Jean-Claude 28	
BISSOT Josette 30	
VARIOT Pascal 31	
Bon anniversaire	

Pour se rendre à :

HAMIPRE : Autoroute E411, sortie Léglise et vers Neufchâteau jusque Hamipré (37 km)

ETTELBRUCK : Vers Pallen, Diekirch puis Ettelbrück, 71, av. Salentiny Lycée technique (33 km)

IZEL : Suivre la direction Florenville. Au sommet de la côte après Jamoigne, à droite (35 km)

MERTERT : Suivre l'autoroute vers Luxembourg, puis Trier. Sortie Mertert. . (+/- 56 km)

MEIX DEVANT VIRTON : A Etalle, suivre la direction Virton puis Meix devant Virton (32 km)

BROUCH : Suivre la route vers Mersch jusque Brouch (+/- 20 km)

AWENNE : E411, sortie 24 vers Wellin sur 1 km puis à droite vers Smuid, Mirwart (79 km)

DIFFERT : Direction Messancy, sortie après la sortie Cora, vers l'Institut. (+/- 10 km)

KEISPELT : Autoroute vers Luxembourg, sortie Capellen puis vers Mamer, à gauche vers Kehlen et Keispelt (29 km)

LUXEMBOURG - Limpertsberg : A Luxembourg, vers le Glacis et suivre le fléchage vers l'avenue V. Hugo (30 km)

Autres marches un peu plus loin

D.1.3.09 RP-Hermesdorf(*Wissmannsdorf*) 7h (108 km) / F-Mondelange (74 km) / Trois-Ponts (94 km)

M 4.3.09 Namur 10h - 15 h (132 km)

D.8.3.09 S-Lauterbach 7h (132 km)/ F-Illange (65 km)

S.14.3.09 S-Heusweiler 7h (120 km) / S-Wallerfangen(*Kerlingen*) 7h (100 km) / Hody 7h (118 km) / Winenne 8h (101 km)

D.15.3.09 S-Heusweiler 7h (120 km) / S-Wallerfangen(*Kerlingen*) 7h (100 km) / RP-Trier-Ehrang 7h (90 km)

S.21.3.09 RP-Saarburg 7h (79 km) / S-Aschbach 7h (130 km) / Dinant 7 h (114 km)

D.22.3.09 RP-Saarburg 7h (79 km) / S-Aschbach 7h (130 km)

S.28.3.09 S-Düppenweiler 7h (98 km) / S-Göttelborn(*Quierschied*) 7h (128 km) /Dourbes 7 h (127 km)

D.29.3.09 S-Düppenweiler 7h (98 km) / S-Göttelborn(*Quierschied*) 7h (128 km) / F-Manom (59 km)

Informations sur les marches du mois

Endroit	club organisateur	Ils sont venus		Nous sommes	
		chez nous	chez eux	en 07	en 08
Hamipré	Objectif 10.000 Les Fossés	30	37	175	135
Ettelbruck	Wanderfrenn Ettelbruck	4	5	9	2
Izel	Les Routheux Izel	54	60	131	100
Mertert	Wanderfrenn 74 Mertert	0	4	4	4
Meix dt Virton	La Godasse Gaumaise Virton	10	49	80	61
Brouch	Wanderfrenn Brouch	10	1	36	20
Awenne	Les Bottines Borquines St Hubert	2	4	31	23
Keispelt	Country tramps Keispelt	16	11	51	42
Differt	Les Marcheurs de Turpange	29	33	132	102
Luxembourg	Les rapides Limpertsberg	25	22	33	29

Nouvelles du club

Décès

Marie-Louise WALEWYNS le 18 janvier, sœur de Annie DION - WALEWYNS

Jean-Christophe le 19 janvier 2009, fils de Marie-Rose COULON

Dany BRAUN le 23 février, frère de Jacqueline

Voyages

Nos membres voyagent, parfois fort loin et nous envoient un petit bonjour. Les cartes sont à envoyer au président avec la mention "Arel's club".

Etat du club

A ce jour, notre club compte 185 membres inscrits ou réinscrits dont 76 (?) ont été vus au moins une fois sur les circuits.

Naissance

Danielle et John NASELLO - SCHMIT sont depuis le 15 décembre les heureux grands parents d'une petit Nathan le 15/12/08. Nos félicitations.

L'inconnue du mois

Notre inconnue est une bonne marcheuse mais que va-t-elle faire d'un vélo ? Mettre son appareil photo sur le porte bagages ou battre le record de Jeannie Longo ? Espérons qu'elle marchera encore pour notre club.

Si vous la reconnaissez; payez lui une burette d'huile.

L'inconnue du mois dernier était Mady HAUBRUGE.

Vous marchez

Durant le mois de janvier, nous avons participé aux marches suivantes :

03/01/2009	GEMBOUX	LES PIMONS	1
04/01/2009	LEUDELANGE	TREPPSELFRENN LEIDELANG	31
11/01/2009	SOLEUVRE	STARFIGHTER FOOTING TEAM BELVAUX	23
17/01/2009	AUBANGE	LA FOURMI AUBANGE	40
18/01/2009	GASPERICH	FC TRICOLERE GASPERICH SECTION MARCHE	9
25/01/2009	GARNICH	WANDERTRAMPS GARNICH	19
25/01/2009	MONT ST GUIBERT	LES GUIBOLES GUIBERTINES MONT ST GUIBERT	44
			167

L'an dernier, pour la même période, nous étions 218.

Bravo à tous les courageux. Si vous avez quitté la salle tard, peut-être avez vous un nombre d'arlonais supérieur à celui mentionné. Dans ce cas, merci de me le communiquer.

Merci à tous ceux qui m'ont communiqué le nombre de membres inscrits par mail ou autre moyen.

Marche du mois

La marche de ce mois est à Namur le mercredi 4 mars de 10 h à 15 h. Pour les volontaires, groupez-vous pour remplir les voitures ou préférez le train et bus. Le carburant est cher.

Dîner du club

Notre dîner a connu un beau succès avec 101 participants adultes et 5 enfants. Je pense que tous ont apprécié les plats des cuisinières de service et qu'on peut les féliciter. Notre tombola a rencontré un vif succès. Il faut dire que le premier prix était un vélo offert par Daniel ROSIERE Deux caisses de vin avaient été offertes par le club des Pompiers de Ell suite à notre participation à leur marche en 2008. Merci à Henri qui a joué les intermédiaires. Au nom du club, je les remercie. Les autres lots ont fait le bonheur de l'un ou l'autre.

Je remercie tous les volontaires qui ont aidé pour mettre tout en place, celles et ceux qui ont rangé et nettoyé ce jour là et le lundi.

Je vous donne déjà rendez-vous pour 2010.

Nœuds de carnaval

Avec le retour des carnivals, une excellente recette traditionnelle communiquée par Roger FELLER

1 kg de farine

6 - 8 cuillerées à soupe de sucre semoule

6 œufs

½ livre de beurre

40 g de levure

15 gr de sel

1 verre d'huile

40 cl de lait

Faire un levain avec 1/3 du lait tiède.

Ajouter la farine jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse.

Passer à la friture à 180°.

C'est tellement vrai !

Suite à une crise cardiaque un homme subit une chirurgie à coeur ouvert.

Il se réveille après l'opération et se trouve soigné par des religieuses dans un hôpital catholique.

Comme il retrouvait ses esprits, une religieuse lui demande comment il allait payer ses soins. Elle lui demande s'il a une assurance maladie.

Il répond d'une voix encore faible

" pas d'assurance maladie ".

Elle lui demande :

" Avez-vous de l'argent à la banque ? "

Il répond :

"Pas d'argent à la banque ".

Elle poursuit :

"Avez-vous un membre de votre famille qui peut vous aider ? "

Il dit :

" Je n'ai qu'une soeur, vieille fille, qui est religieuse dans un couvent ".

La soeur se fâche et lui dit :

"Les religieuses ne sont pas des vieilles filles, elles sont mariées à Dieu ".

Et le patient lui dit :

" Envoyez donc la facture à mon beau-frère "

Une autre pour la route

Un mari dit à sa femme sur le point d'accoucher :

- Si le bébé te ressemble, cela va être extraordinaire.

La femme répond :

-Si le bébé te ressemble, cela va être un miracle.

AREL'S CLUB MARCHE ARLON
ASSEMBLEE GENERALE DU 14 FEVRIER 2009 A WALTZING

Présents PARMENTIER A., KRIER J., LECOMTE T., FOURNY M., LECOMTE T., PIERRE Marie-Claude., ZORN R., FRETZ N., PAQUAY L., DESSET J, PIRET M.T., MERTENS J., SCHOLTES M., AUBRY J., LASSENCE J., GERARD P., NITELET Y., BODART A., BOUILLON G., MEYER H., NERENHAUSEN M-J., HAUBRUGE M., LABRO N., DUBUS F., COLLIN L., PERRIGAULT M., THEISMANN A., BRENY H., GARLEMANT H, COLAS D., G1SCHER N., ANSAY V., VALENTIN M., PIROTTE J., LUCASSEN G., BARNETT P., DETAILLE R., FELLER R., REVEMONT Y., PUTZ M-L., DELLER J., ROSIERE G., GERARD M., LAMBERT M., LATRAN M-R., BASTIN A.M., PARMENTIER Pa., MULLER C. WAGENER J-M. DETAILLE R.,
Excusés : ALBESSARD P. DECHAMBRE J., MATHIAS J., FLOCK J. MUSCHANG A., MEINGUET M., DEHALLEUX M. LEROY R.

MOT DU PRESIDENT :

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale ordinaire de notre club. Je vous remercie d'être présents cet après-midi. Vous montrez par votre présence que vous vous intéressez à la vie du club.

Une des missions du président est de faire le bilan du club à la fin de l'année.

Avant de dresser ce bilan, je voudrais rappeler que plusieurs membres ont perdu un être cher en 2008. Pensons à eux pendant ces quelques instants de silence.

En 2007, je vous disais que le vieillissement des membres de notre club risquait de créer de sérieux problèmes de participation aux marches. Malheureusement, cela se confirme. Le rapport entre le nombre de participations de notre club et le nombre d'affiliés était de 24 en 1998, 17 en 2006 mais il n'est plus que de 14 en 2008.

L'explication est simple : nous vieillissons tous et il n'y a pas de jeunes pour la relève. Ce problème ne se fait pas seulement sentir à Arlon mais dans tous les clubs de la province et du GDL. Les plus anciens savent que ce sont toujours les mêmes marcheurs que l'on voit sur les circuits et que les jeunes sont rares.

Pour tenter d'inverser cette tendance, il faut attirer des plus jeunes sur nos marches. Je demande à chaque membre de faire un peu de publicité dans sa famille, pour beaucoup, chez les petits enfants. Vous pouvez aussi vanter la marche auprès de vos voisin(e)s.

Il y a heureusement de bonnes nouvelles. En 2008, nous avons organisé cinq cars qui ont tous été remplis en partie grâce à des amis qui apprécient ce type de déplacement. En effet, beaucoup de nos membres semblent trouver le prix trop cher ou peut-être voudraient-ils d'autres destinations. Comme ils ne se manifestent jamais, difficile de savoir ce qu'il veulent. Pour cette année, nous avons déjà

organisé un car à Mont Saint Guibert et il était rempli. D'autres seront organisés et j'espère y voir participer de très nombreux membres. Je pense souvent à ce club dont les membres qui vont au car de janvier ne peuvent aller à celui de février et doivent attendre celui de mars ou avril car tous doivent pouvoir participer.

Le système des cartes de participation est maintenant bien rôdé et permet à tous d'obtenir des réductions sur des produits du club.

Je rappelle à ce propos qu'il reste des tee-shirts, des vestes et autres polos dans notre stock et qu'ils sont à vendre à prix démocratique.

Dans les changements pour 2009, la marche d'après-midi de juillet devient une marche de matin avec trois parcours, de 5, 10 et 15 km. Le départ se fera en principe du terrain de football de Tontelange et une collation sera proposée aux participants, suivant la disponibilité de cuisine.

Vous verrez que trois membres se présentent au comité. Je vous demande de voter pour eux. Il reste encore des places pour l'an prochain.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé pour la rédaction de notre bulletin mais je déplore recevoir trop peu d'articles de nos membres. Il n'est pas nécessaire de s'appeler Victor Hugo pour rédiger un petit article relatant une marche un peu particulière ou une anecdote.

Il me reste à remercier tous ceux qui ont participé à nos marches et à celles organisées par les clubs amis. Portons haut les couleurs de notre club et montrons que nous sommes nombreux. Je remercie aussi René Toussaint qui tient notre site à jour. Ce site est d'ailleurs bien visité avec 4.223 visites en 2008. Nous recevons d'ailleurs des visiteurs de tous les pays limitrophes et même des USA.

Je cède la parole à notre secrétaire.

2) RAPPORT DU SECRETAIRE

Pour ne pas allonger la réunion, je ne vais pas vous rappeler le travail du secrétaire car la plupart d'entre vous l'ont lu voici deux ans. Je vous signalerai qu'en plus, en 2008, j'ai assisté à la ville d'Arlon à 19 réunions de la Commission des Sports se répartissant en A.G., 12 bureaux, 2 trophées du mérite sportif, 2 préparations à la fête communale des sports et 2 commissions des subsides.

A ce sujet, je vous signale que la commission des subsides a accordé à notre club la somme de 224,04 € se répartissant en 103,00 € pour la location des salles et 13,4488 € X 9 enfants soit 121,04 €.

Le samedi 25 avril 2009, de 10.00 h à 16.00 h; la ville d'Arlon souhaite organiser la journée communale des sport à la Spetz. Chaque sport pourrait effectuer une démonstration pour ainsi montrer aux non sportifs ce qu'est exactement leur discipline. Avec le président, nous avons pensé organiser au départ de la Spetz une petite marche de 4 à 5 km vers Clairefontaine. (marche promotionnelle acceptée par le Comité Provincial et qui le sera par le C.A. mais pas de cachet ni d'estampille puisque non reprise au calendrier. Il suffira de quelques personnes, les autres marcheurs du club pourront aller le même jour à Longvilly. Je ne vous retiens pas plus longtemps et je vous souhaite un bel après-midi.

3) RAPPORT DE LA TRESORIERE

Tanja LECOMTE distribue à chaque membre un bilan de 2008. Quelques explications sont demandées et quelques souhaits émis. Il manque en outre le compte cotisations-assurances. Le secrétaire le regrette aussi et donne le décompte demandé. Cotisations : 197 adultes à 7 € : 1379 € + 12 enfants à 3,50 € = 42 € + 4 taxes pour retard soir 4 € soit un total de 1425 €. A cela, il faut retrancher l'assurance, 209 x 2.70 € = 564,30 €, les frais de gestion de 25 € et les frais opérationnels de 25,97 €. Il reste donc une somme de 809,73 € sortie du compte cotisation pour aller sur le compte général.

4) RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Pierre GISCHER déclare que les comptes ont été contrôlés par coup de sonde et que rien d'anormal n'a été trouvé. Il félicite la trésorière pour son travail. Il nous propose donc de les approuver.

5) APPROBATION DES COMPTES :

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6) VERIFICATEUR AUX COMPTES POUR 2008 :

Deux membres se présentent :

Germain BOUILLON et Pierre GISCHER

Suppléant : Céline MULLER. Nous les en remercions

7) ELECTION DE MEMBRES DU COMITE :

Sortants et rééligibles : PARMENTIER Adelin, KRIER Jacques, LECOMTE Tanja et MATHIAS Jeannine. Tous réélus.

Nouveaux candidats : DETAILLE Roland, GERARD Michel et LABRO Nicole. Tous élus.

Nos félicitations à tous.

Il est signalé que le dépouillement a été effectué par Yvon NITELET; Michel LAMBERT et Roger ZORN avec l'aide du secrétaire.

PORTE DRAPEAU

Vous avez pu constater que nous avons un nouveau drapeau. Il sera porté par Yvon NITELET.

Merci à Georgette qui a réalisé ce drapeau.

DIVERS

Le Président donne plusieurs destinations possibles pour des cars. Ce point sera revu et sera commenté dans le bulletin.

Les impôts expliqués par un Prof

Le principe des impôts semble pouvoir s'expliquer par une logique assez simple. Mais beaucoup pourtant ne le saisissent toujours pas. Comme c'est la saison des taxes, laissez-moi vous l'expliquer en des termes simples que tout le monde peut comprendre.

Imaginons que tous les jours, 10 amis se retrouvent pour boire une bière et que l'addition totale se monte à 100 euros. (Normalement, cela ferait 10 euros par personne). Mais nos dix amis décidèrent de payer cette facture selon une répartition qui s'inspire du calcul de l'impôt sur le revenu, ce qui donna à peu près ceci :

Les 4 premiers (les plus pauvres !?), ne payeraient rien.

Le cinquième paierait 1 euro.

Le sixième paierait 3 euros.

Le septième paierait 7 euros.

Le huitième paierait 12 euros.

Le neuvième paierait 18 euros.

Le dernier (le plus riche ?!) devrait payer 59 euros.

Les dix hommes se retrouvèrent chaque jour pour boire leur bière et semblaient assez contents de leur arrangement.

Jusqu'au jour où le tenancier les plaça devant un dilemme : « Comme vous êtes de bons clients, dit-il, j'ai décidé de vous faire une remise de 20 euros sur la facture totale. Vous ne payerez donc désormais vos 10 bières que 80 euros. »

Le groupe décida de continuer à payer la nouvelle somme de la même façon qu'ils auraient payé leurs taxes. Les quatre premiers continuèrent à boire gratuitement. Mais comment les six autres, (les clients payants), allaient-ils diviser les 20 euros de remise de façon équitable ? Ils réalisèrent que 20 euros divisé par 6 faisaient 3.33 euros.

Mais s'ils soustrayaient cette somme de leur partage alors le cinquième et sixième homme devraient être payés pour boire leur bière. Le tenancier du bar suggéra qu'il serait plus équitable de réduire l'addition de chacun d'un pourcentage du même ordre, il fit donc les calculs. Ce qui donna à peu près ceci :

Le cinquième homme, comme les quatre premiers ne paya plus rien. (un pauvre de plus ? Ndt)

Le sixième paya 2 euros au lieu de 3 (33% réduction)

Le septième paya 5 euros au lieu de 7 (28% de réduction)

Le huitième paya 9 euros au lieu de 12 (25% de réduction)

Le neuvième paya 14 euros au lieu de 18 (22% de réduction)

Le dixième paya 50 euros au lieu de 59 euros (16% de réduction).

Chacun des six « payants » paya moins qu'avant et les 4 premiers continuèrent à boire gratuitement. Mais une fois hors du bar, chacun compara son économie : « J'ai seulement eu 1 euro sur les 20 euros de remise », dit le sixième, il désigna le dixième « lui, il a eu 9 euros ».

« Ouais ! dit le cinquième, j'ai seulement eu 1 euro d'économie » « C'est vrai ! » s'exclama le septième, « pourquoi aurait-il 9 euros alors que je n'en ai eu que 2 ? Le plus riche a eu le plus gros de la réduction »

« Attendez une minute » cria le premier homme, « nous quatre n'avons rien eu du tout nous. Le système exploite les pauvres ».

Les 9 hommes cernèrent le dixième et l'insultèrent. La nuit suivante le dixième homme (le plus riche ?!) ne vint pas.

Les neuf autres s'assirent et burent leur bière sans lui. Mais quant vint le moment de payer leur note ils découvrirent quelque chose d'important :

Ils n'avaient pas assez d'argent pour payer ne serait-ce que la moitié de l'addition !

Et cela, mes chers amis, est le strict reflet de notre système d'imposition. Les gens qui payent le plus de taxes tirent le plus de bénéfice d'une réduction de taxe. Taxez les plus fort, accusez-les d'être riches et ils risquent de ne plus se montrer désormais.

En fait ils pourraient commencer à aller boire à l'étranger...!

Pour ceux qui ont compris, aucune explication n'est nécessaire.

Pour ceux qui n'ont pas compris, aucune explication n'est possible.

David R. Kamerschen, Ph. D.

Professeur d'économie

Transmis par Germain BOUILLON

MARS 2009

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
D 1	HAMPIPRE ETTELBRUCK	
L 2		
M 3		
M 4	NAMUR	MARCHE DU MOIS
J 5		
V 6	<i>Evelyne GIORDANENGO (Epouse VANDEVILT René) MARTINS Jérémy</i>	
S 7	<i>Georges HUGO</i>	IZEL
D 8	<i>Serge SAMAIN</i>	IZEL MERTERT
L 9	<i>Claire LAMBERT</i>	
M 10		
M 11	<i>John NASELLO</i>	
J 12		
V 13		
S 14	<i>Marie-José NERENHAUSEN</i>	
D 15	<i>François ANDRE</i>	MEIX DT VIRTON BROUCH
L 16	<i>Marcel FELLER Josette ROBINET (Epouse NOLLEVAUX Thierry)</i>	
M 17		
M 18		
J 19	<i>Francine PIERSON</i>	
V 20		
S 21		AWENNE
D 22		DIFFERT KEISPELT
L 23	<i>Marie-Rose COULON</i>	
M 24		
M 25		
J 26	<i>Marie-Chantal PHILIPPE (Epouse INCOUL Edmond)</i>	
V 27		
S 28	<i>Marie Jeanne HAMES Jean-Claude DE BRESSING</i>	
D 29		LUXEMBOURG
L 30	<i>Josette BISSOT (Epouse PIERRE Albert)</i>	
M 31	<i>Pascal VARIOT</i>	